

Chapitre III. L'intervention du juge dans l'instance arbitrale	127
I. L'exigence d'un « juge d'appui »	127
1. Objet et portée de l'intervention	127
2. Détermination de la compétence judiciaire internationale	131
II. Désignation et récusation des arbitres par le juge d'appui	135
1. Justification de l'intervention du juge	135
2. Désignation des arbitres	138
3. Récusation des arbitres	142
III. L'intervention du juge dans le déroulement de la procédure d'arbitrage	145
1. Conséquences du défaut d' <i>imperium</i> de l'arbitre	145
a) Le juge, défenseur de l'intégrité de la procédure d'arbitrage	145
b) Assistance du juge d'appui du lieu de l'arbitrage	147
c) Limitations des mécanismes d'entraide internationale en matière d'arbitrage	148
2. Notifications	151
3. Administration de la preuve	154
IV. Adoption des mesures provisoires ou conservatoires	161
1. Portée de la collaboration dans ce secteur	161
2. Les relations entre le juge et l'arbitre dans l'adoption de mesures conservatoires	165
3. L'intervention directe des arbitres	171
Chapitre IV. L'intervention du juge dans la phase finale de la procédure arbitrale	177
I. Détermination du juge de la contestation de la sentence arbitrale	177
1. Conséquences de la localisation de l'arbitrage dans un système juridique déterminé	177
2. Champ et portée des recours devant le juge du contrôle	180
3. Conséquences de la délocalisation de la sentence arbitrale	186
II. Incidence de l'« internationalité » de l'arbitrage dans la phase post-arbitrale	190
1. Solutions en présence	190
2. L'internationalité, élément décisif du recours en annulation	194
3. Le recours d'annulation contre la sentence arbitrale dans les conventions internationales	197
III. Motifs d'annulation de la sentence arbitrale	199
1. Catalogue actuel des causes d'annulation	199
2. Hypothèses de contravention à l'ordre public et contrôle sur le fond de la sentence arbitrale	202
3. Litispendance avec des décisions judiciaires actuelles ou futures	210
Bibliographie	214

ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL

FONDÉE EN 1923 AVEC LE CONCOURS DE LA
DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

RECUEIL DES COURS

COLLECTED COURSES OF THE HAGUE
ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

2001

Tome 290 de la collection



2002

MARTINUS NIJHOFF PUBLISHERS
The Hague/Boston/London

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I. La collaboration entre juges et arbitres, présupposé d'une culture arbitrale	23
I. Le domaine des relations entre le juge et l'arbitre	23
1. Compétence étatique résiduelle	23
2. Relations d'assistance et relations de contrôle	38
3. <i>Ubi partes sunt concordēs nihil abjudicem</i>	41
II. Le siège du tribunal arbitral	46
1. Inexistence d'un for arbitral	46
2. Extraterritorialité de l'arbitre	50
III. L'autonomie arbitrale	53
1. Intervention du juge dans l'activité de l'arbitre	53
2. Intervention du juge dans l'activité de l'institution arbitrale	55
IV. Les relations entre le juge et l'arbitre dans le cadre d'une nouvelle culture arbitrale en droit comparé	58
1. La collaboration comme instrument essentiel d'une culture arbitrale	58
2. Etendue de la collaboration en droit comparé	63
3. Evaluation du siège arbitral	64
Chapitre II. Efficacité de la convention d'arbitrage devant les tribunaux étatiques	66
I. Caractéristiques de la convention d'arbitrage	66
1. Spécificité	66
2. Efficacité négative	72
II. Efficacité négative de la convention d'arbitrage et recours devant les tribunaux	78
1. Devoir d'abstention du juge	78
2. Exceptions procédurales liées à l'existence de la convention d'arbitrage	87
a) Efficacité processuelle de la convention à l'égard de l'activité judiciaire	87
b) Portée de l'exception d'arbitrage	88
c) Allégation de défaut de compétence judiciaire fondé sur l'existence entre les parties d'une convention d'arbitrage	93
d) La litispendance arbitrale internationale	95
3. Le recours exercé devant les tribunaux étatiques et le principe de la compétence-compétence	97
III. Validité substantielle de la convention d'arbitrage devant les tribunaux étatiques	100
1. Invalidité et inefficacité de la convention d'arbitrage	100
2. Arbitrabilité du litige	108
3. Consentement et preuve de la convention d'arbitrage: conséquences des clauses pathologiques	116
4. Domaine d'application de la convention d'arbitrage	124